

Les Rencontres de la Démo



Pour le partage et la diffusion des savoirs

LES FAMILLES D'AUJOURD'HUI

jeudi 10 décembre 2015, de 10h30 à 12h, Salle Sauvy - Ined
4 mini-conférences de 10 minutes

Que s'est-il passé depuis la fin du Baby-boom ?

Retour sur quarante ans de transformation des familles en France

Laurent TOULEMON (Ined)

La baisse de la fécondité entre 1965 et 1975 a marqué la fin du baby-boom et l'installation de la France dans une nouvelle situation démographique. Depuis 40 ans de très nombreux changements ont eu lieu. La diffusion de la contraception et la légalisation du recours à l'interruption volontaire de grossesse ont permis aux femmes de limiter le risque d'une grossesse non prévue, entraînant une dissociation entre sexualité et conjugalité. L'augmentation de l'activité professionnelle des femmes, notamment salariée, a augmenté leur autonomie par rapport aux hommes. La baisse du nombre de mariages s'est accompagnée d'une hausse des divorces, tandis que les couples non mariés sont devenus plus nombreux et plus durables. Ces changements ont conduit à une complexification des familles, notamment après les ruptures des couples avec enfants et les remises en couples des parents et l'apparition de nouveaux statuts (couples pacsés, enfants reconnus par leurs parents non mariés, couples mariés de même sexe). Beaucoup de ces changements sont communs à l'ensemble des pays d'Europe, et la France se caractérise par un niveau de la fécondité stable à un niveau élevé.

Être ensemble sans vivre ensemble : une nouvelle forme conjugale ?

Arnaud RÉGNIER-LOILIER (Ined)

Depuis une quarantaine d'années, le couple a connu de nombreuses évolutions en France : la cohabitation hors mariage s'est largement diffusée et le Pacs offre depuis 1999 une nouvelle voie de reconnaissance légale du couple. Dans ce contexte de diversification des formes d'union, être ensemble sans partager le même logement pourrait représenter une autre manière de faire couple. Les médias n'hésitent d'ailleurs pas à parler d'un nouveau mode de conjugalité qui « séduit de plus en plus ». Pour autant, si près d'une personne sur dix entretient une relation amoureuse stable avec quelqu'un qui réside dans un autre logement, de nombreuses études ont mis en évidence la pluralité des situations que recouvre ce que les anglo-saxons désignent par Living Apart Together (LAT).

La plupart des LAT tels qu'on les repère dans les enquêtes statistiques ne s'apparentent pas à une « nouvelle » forme de couple. À l'exception peut-être des personnes ayant déjà vécu en couple (veuves ou séparées avec des enfants), la situation de non cohabitation correspond le plus souvent à une phase d'expérimentation amoureuse ou à une étape transitoire menant à une forme plus classique de conjugalité (le couple cohabitant).

Situation et histoire familiale des enfants en France

Didier BRETON (Unistra/Ined)

Les situations familiales des enfants au moment de leur naissance varient selon la situation de couple de leurs parents et le nombre d'enfants de ces derniers déjà nés. Ainsi, si la très grande majorité d'entre eux (plus de 90 %) ont un père et une mère vivant en couple et partageant le même logement, toutes les autres configurations existent : parents en couple non cohabitant, parents séparés ou n'ayant jamais été en couple ou enfants ne vivant ni avec leur père ni avec leur mère (enfants placés). L'histoire conjugale et reproductive de chacun des parents façonne ensuite l'« histoire familiale » des enfants. Ce sera le cœur de cette intervention que d'illustrer ces histoires, de leur naissance jusqu'à l'âge de 10 ans ou 20 ans tout en montrant certaines spécificité territoriale et générationnelle. Se placer du point de vue des enfants est de ce point de vue essentiel. Est-ce que la proportion croissante de couple se séparant entraîne mécaniquement une proportion croissante d'enfants dont les parents se séparent ? Pourquoi ne rencontre-t-on pas plus d'enfants uniques alors qu'une femme sur cinq a un et un seul enfant ? Pour travailler le démographe a besoin de données. Observer l'histoire familiale des enfants et ses relations avec d'autres trajectoires (sanitaires, scolaires,...) impose des données spécifiques comme celle de la cohorte Elfe, dispositif qui sera présentée pour conclure cette intervention.

Les conditions de vie des enfants après le divorce

Carole BONNET (Ined)

En 2009, deux tiers des divorces ont impliqué au moins un enfant mineur, soit un peu plus de 150 000 enfants concernés. En utilisant une source de données originale et récente, les déclarations fiscales, on peut analyser les conditions de vie de ces enfants un an après le divorce. On étudie en particulier les conditions de logement. Après le divorce, 76 % des enfants sont gardés principalement par leur mère et 9 % principalement par leur père. La résidence alternée, dont le recours a progressé au cours des années 2000, concerne 15 % des enfants. Ce type d'arrangement est plus répandu au sein des ménages aisés et dans certains départements. On observe aussi que la moitié des enfants déménagent, mais restent majoritairement au sein du même département. Les données utilisées permettent enfin d'apporter des éléments sur les pensions alimentaires, que ce soit en termes de ménages bénéficiaires que de montants reçus.

Laurent TOULEMON

Chercheur à l'Ined, Laurent Toulemon est le responsable de l'unité Famille, fécondité, sexualité, et co-rédacteur en chef de la revue Population. Il étudie les déterminants de la fécondité et l'évolution des structures familiales en France et en Europe.

Arnaud RÉGNIER-LOILIER

Chercheur à l'Ined et rattaché à l'unité « Fécondité, famille, sexualité », Arnaud Régnier-Loilier travaille sur les comportements de fécondité, les relations père-enfants après la séparation ou encore les situations conjugales. Il a été responsable de la mise en place de différentes enquêtes (Étude des relations familiales et intergénérationnelles, Étude des parcours individuels et conjugaux, avec Wilfried Rault).

Didier BRETON

Professeur de démographie à l'université de Strasbourg et chercheur associé à l'Ined, Didier Breton travaille sur les comportements reproductifs et familiaux dans les départements d'outre-mer et sur l'analyse démographique de l'enfance : situation et histoire familiale, trajectoire professionnelle des parents...

Carole BONNET

Chercheuse à l'Ined, Carole Bonnet est membre de l'unité Démographie économique. Ses domaines de recherche s'inscrivent principalement dans l'économie des retraites et du vieillissement. Elle travaille actuellement sur les inégalités entre hommes et femmes, les transferts entre générations et les liens entre parcours professionnels et événements familiaux comme le divorce.